

Québec français



L'effritement du pouvoir pédagogique

Jean-Pierre Richard

Number 35, October 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56481ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Richard, J.-P. (1979). L'effritement du pouvoir pédagogique. *Québec français*, (35), 70–71.

L'effritement du pouvoir pédagogique

Depuis plusieurs années, l'école québécoise et même l'école occidentale est constamment remise en question et fait l'objet de chaudes discussions et même de chaudes luttes. Il suffit ici de citer le débat et l'engagement que provoque le problème de la déconsecration de l'école. Elle n'est pas la seule institution sur laquelle on s'interroge, mais elle est une de celles qu'on ne cesse de questionner.

Quiconque suit de près ou de loin les débats et les conflits à propos de l'école devrait trouver fort étonnant que ceux qui les mènent ne sont pas nécessairement les enseignants eux-mêmes mais plutôt les parents, les administrateurs, les journalistes, les syndicalistes... Que s'est-il donc passé pour que le principal intervenant de l'acte éducatif soit si peu engagé dans ces débats et qu'il n'en soit pas le premier ou le principal partenaire? Autrefois on ne s'en serait pas étonné, car l'idéologie dominante, à savoir la pensée catholique, déterminait pour lui les orientations et les valeurs, et il était enseignant parce qu'il y adhéraient ou parce qu'il les endossait. Mais aujourd'hui, alors que le consensus sur les valeurs et les orientations est difficile à faire, comment expliquer que l'enseignant ne soit pas le premier à débattre des interrogations que soulève l'école? Son engagement est pourtant vital, surtout s'il ne veut pas être à la merci des autres intervenants. Que s'est-il passé?

L'enseignant: un professionnel?

Nous avancerions l'hypothèse suivante: dans les nombreuses modifications apportées au système scolaire, l'enseignant ne semble pas avoir su ou avoir pu resituer son pouvoir pédagogique. En effet, au cours des années 60, au moment où s'amorçaient la réforme et la démocratisation de l'enseignement, il

était permis de s'attendre à ce que les enseignants aient le premier rôle dans la construction de ce nouveau système éducatif. Pourtant, quand on regarde la situation actuelle, on est porté à croire que petit à petit l'enseignant a perdu son pouvoir pédagogique au profit d'agents extérieurs comme le ministère, la commission scolaire et le syndicat. Dans un article de la revue *Critère*, H.-Paul Ross analyse justement les différents facteurs qui ont pu provoquer l'effritement du pouvoir pédagogique de l'enseignant. Selon cet analyste, la démocratisation et la syndicalisation n'ont pas assuré à l'enseignant la possibilité de se reconnaître (et de se faire reconnaître) comme un professionnel, c'est-à-dire celui qui a un plein pouvoir sur l'acte éducatif.

Que doit-on entendre par pouvoir pédagogique? À l'époque où l'école était avant tout l'unique dispensatrice de la connaissance auprès d'une population restreinte, le pouvoir pédagogique se traduisait par le contrôle des connaissances et par le contrôle de la façon de les transmettre. Cette époque n'est plus.

D'abord l'école ne s'adresse plus à une clientèle restreinte, mais à tous les enfants. De plus, le milieu, en multipliant les médias de communication et d'information, concurrence fortement l'école sur le terrain des connaissances. Ajoutons aussi le fait que l'idéologie quelque peu monolithique d'autrefois s'est fragmentée et que la société se fait de plus en plus pluraliste. Enfin, la société exige que l'école fasse plus que transmettre des connaissances: elle exige que l'école s'occupe effectivement du développement personnel et social de l'enfant, de son développement intellectuel et affectif, et cela en s'appuyant sur ce qu'est un enfant et sur les façons avec lesquelles il apprend. Le pouvoir pédagogique dépasse donc le simple choix des connaissances à transmettre. Il devient la capacité de choisir personnellement, parmi les différentes théories

d'apprentissage, la démarche pédagogique qu'on juge la plus appropriée et les techniques qui conviennent le mieux aux élèves à qui on enseigne. Ce pouvoir s'exerce certes en respectant ce qu'une collectivité considère comme minimal dans les apprentissages à faire faire, mais il ne devrait pas s'exercer sans que l'enseignant soit conscient des valeurs qui orientent son action et qu'il transmet par son action. L'enseignant véhicule par son action et à travers elle une conception de l'homme inscrit dans une réalité sociale. Le savoir et l'accepter font partie du pouvoir pédagogique; l'éducateur doit assumer les choix et les responsabilités inhérents à une action éducative. Le pouvoir pédagogique comprend aussi la capacité de constamment remettre en question ses choix comme celle de les défendre. Sans cette capacité, l'enseignant risque de considérer sa compétence comme parfaite ou de considérer comme miraculeux tout nouvel apport des sciences humaines. La compétence est faite de connaissances, celles qui viennent des sciences et de l'expérience; le pouvoir pédagogique consiste à utiliser cette compétence de façon avertie et critique.

Dépasser les réformes de façade

Tant et aussi longtemps que l'enseignant ne s'engagera pas dans une réflexion sur les dimensions de son acte éducatif et sur les façons de le redéfinir, toute modification de l'école sera impossible. On pourra toujours la modifier de l'extérieur, dans ses structures, dans ses programmes et dans ses outils, elle aura encore une démarche incohérente, inconsistante et sera, comme elle l'est présentement, un lieu d'insatisfactions, de frustrations, et cela pour ses différents acteurs: élèves, professeurs, directeurs, animateurs, parents. Cette prise en charge de l'acte éducatif est vitale

pour l'enseignant s'il désire lui redonner un sens, exercer son pouvoir pédagogique et tirer tous les avantages de ce pouvoir.

Ce n'est pas uniquement sur les contenus, les techniques et l'organisation que doit porter la réflexion de l'enseignant mais aussi sur leur dimension psychologique, sociologique et philosophique. Un regard en arrière porte à croire que la perte du pouvoir pédagogique vient peut-être du fait qu'on a trop investi dans les contenus et dans les méthodes sans traiter clairement du sens et de la valeur de ces éléments et de leurs rapports avec le développement personnel et social de l'étudiant.

Un autre facteur qui a érodé le pouvoir pédagogique est sûrement la somme d'énergies consacrée aux conditions de travail. Comme le mentionne H.-Paul Ross dans l'article cité plus haut, les enseignants avaient un retard à combler dans leurs conditions de travail. Mais les enseignants ont progressivement été confinés à des problèmes quantitatifs : nombre de périodes (même nombre de minutes !), nombre d'élèves, nombre de congés, nombre de journées pédagogiques, nombre de jours de travail, nombre d'années d'expérience, présence physique obligatoire, etc. Il n'est pas question de nier l'importance de ces éléments, mais il faut reconnaître qu'ils ont surtout été traités en vue d'un bien-être qui n'avait pas toujours un rapport bien explicite avec le pouvoir pédagogique qu'ils auraient donné aux enseignants. On pourrait même affirmer que certains gains ont été faits au détriment de ce pouvoir.

Dans ce court texte, c'est le concept de *pouvoir pédagogique* que nous avons tenté d'ajouter au débat. Ce concept (et cette réalité) exigerait une analyse plus poussée, mais il peut aussi se présenter comme une nouvelle piste de réflexion. Le pouvoir pédagogique implique l'autonomie et l'engagement personnel, donc le droit de l'enseignant de « négocier » avec quiconque lui demande de l'exercer. C'est peut-être sur ce terrain de *négociation absolument essentiel* qu'on pourra modifier l'activité sociale de l'école.

Jean-Pierre RICHARD

Coordonnateur de la
formation psycho-sociale,
Service de l'éducation des adultes
C.E.C.M.

Québec français: un outil de travail

- par ses articles concrets sur la pédagogie du français (la poésie, l'oral, les situations de communication, les marionnettes, etc.);
- par ses dossiers documentés sur des écrivains québécois, avec présentation de l'œuvre, pistes de lecture et choix d'études.

Québec français: un instrument de réflexion

- sur la réforme de l'école, sa place dans la société;
- sur les rapports entre langue et société.

Québec français: un magazine d'information

- sur les parutions récentes en littérature, sciences humaines et livres pour enfants;
- sur la situation du français dans les autres pays francophones.

ABONNEZ-VOUS!
ABONNEZ VOS AMIS!

* Voir ROSS, H.-Paul, *Le professionnalisme chez les enseignants*, Revue Critère, n° 25, printemps 79, p. 53-63.